



Entretien annuel et evaluation

Par Asialucky

Bonjour

Je cherche désespérement un document sur les entretien annuel.
votre supérieur qui vous fait passer cet entretien a t il le droit de considérer que vous n'êtes pas évaluable si durant l'année vous avez été absent pour maladie (par exemple 5 mois).Y a t il une regle par rapport au absence maladie ?

je vous remercie d'avance pour vos réponses.

Par ESP

Bonsoir

La faute de votre supérieur aurait été évocable en l'absence de convocation à l'entretien annuel.
Mais il peut manquer d'éléments pour établir un bilan ou une analyse objective.